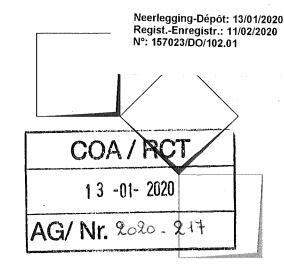
COA / RCT 1 6 -12 - 2019 C/Nr.8018

a.angetsend: 220228 480337

Expéditeur: CSC bâtiment - industrie & énergie | Rue Claude de Bettignies 10-12 | 7000 Mons

Service Public Fédéral Emploi Travail et Concertation Sociale Monsieur BOLSEE Y. Président de la C.P. 102.01 Rue Ernest Blérot, 1 **B-1070 BRUXELLES**



Vos références

<vos références>

Nos références <nos références> Contact

Date

Fédération Professionnelle

Téléphone

Paul Delaive

12/12/2019

065 37 25 93

acvcscbie.Mons@acv-csc.be

PAR RECOMMANDE

(AR 71512000- HB. 31/8/2000) Rog. 50924/col102.01

Monsieur le Président,

Mons-La Louvière-Hainaut Occidental

CONCERNE: CCT Statut de la délégation syndicale du 2 mars 1999.

Nos deux demandes de révision de la CCT sectorielle concernant le statut de la délégation syndicale et de son annexe (règlement électoral) en date des 3/09/2019 et du 11/12/2019 sont restées à ce jour sans réponse positive.

Nous vous rappelons les motifs de notre demande, à savoir, ramener la sérénité dans la répartition et ensuite l'exercice des mandats en délégation syndicale.

En effet, nous souhaitons en instituant, le vote des travailleurs du secteur pour désigner leurs représentants en délégation syndicale dans chaque entreprise, permettre de manière démocratique, la répartition des mandats et de leur mandataire pour chaque organisation syndicale sans que cela ne puisse plus faire l'objet de remise en cause régulière en cours d'exercice par l'une ou l'autre organisation syndicale.

Nous ne souhaitons pas modifier l'ensemble de la convention, mais bien les parties touchant à la répartition des mandats ainsi que son règlement électoral y annexé.

Par la présente, nous vous informons que nous dénonçons la convention susmentionnée à dater de ce jour. Vous trouverez notre proposition de modification des textes en annexe de ce courrier et nous sommes à votre disposition pour en discuter dans les meilleurs délais.

Nous vous souhaitons la meilleure réception de la présente et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour la Fédération Professionnelle,

Secrétaire régional

